



CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 10 février 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Etaient Présents :

M. Edouard RENAUD, Maire de Moncontour – M. Louis ZAGAROLI, 1^{er} adjoint - M. Jean-Jacques HOULLIER, 2^{ème} Adjoint – Mme Marylène PETIT, 3^{ème} adjointe - M. Alexandre ROULON, 4^{ème} Adjoint - Mme Anne PEUVERGNE, Conseillère Municipale – M. Bruno SOUHARD, Conseiller Municipal - Mme Martine COLOMBET, Conseillère Municipale - M. France POIREAU, Maire délégué d'Ouzilly-Vignolles - Mme Katia GUILLOT, Conseillère Municipale - M. Jean-Claude BOUILLAUT, Conseiller Municipal –

Conseillers Consultatifs : Mme Roseline PINEAU – Mme Amandine BRIAND - M. Mickaël GUILLOT - M. Philippe JOANNY – Mme Corinne LORIN – M. Jean-Michel JAULIN -

Absents excusés : Mme Nadia JUILLET, Conseillère Municipale a donné pouvoir à M. Edouard RENAUD – M. Nicolas TURQUOIS, Conseiller Municipal a donné pouvoir à M. Louis ZAGAROLI - M. Arnaud GIANSAINTI, Conseiller Municipal – M. Franck JOSEPH-THEODORE, Conseiller Municipal – Mme Estelle GOUSSE, Conseillère Consultative -

Nombre de pouvoirs : 2

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité comme **Secrétaire de Séance : M. Jean-Claude BOUILLAUT**

1 – RIFSEEP (délibération modificative)

Le Conseil Municipal a décidé de modifier le régime indemnitaire des agents à compter du 1^{er} février 2021.

2 – Convention entre le Département de la Vienne et la commune de Moncontour pour la mise à disposition des locaux France Services (permanence assistante sociale)

Les membres du Conseil Municipal sont favorables à la convention de mise à disposition des locaux France Services pour accueillir les permanences de l'assistante sociale.

3 – Acquisition bâtiment AD 257 et terrain AK 840

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir le bâtiment cadastré AD 257 situé au 3 rue du Donjon et la parcelle AD 840.

4 – Modification des horaires d'ouverture de l'APC à l'Espace France Services

Les membres du Conseil Municipal sont favorables à la modification d'ouverture de l'Agence Postale Communale à compter du 1^{er} mars 2021 soit à 9h tous les jours.

5 – Décisions du Maire

1 – demande de subvention DETR 2021 pour la construction d'un « club-house » soit 30% du montant hors taxe des travaux.

2- vente de 1500 tuiles en l'état.

6 – Questions diverses

1 – accueil d'un stagiaire du 15/03 au 02/04 au service technique.

2 – demande emplacement Place Coligny foodtruck (spécialité belges et italiennes)

La séance est levée à 20 heures 30.

Vu pour être affiché : le 15 février 2021, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Edouard RENAUD, Maire de MONCONTOUR